

**COUPE DAVIS**

**Dimanche 5 mars à 14h00**

**Angleur**

**HALL OMNISPORTS**

**SOUS LE BOIS 2-6**

**4031 ANGLEUR**

***Reprise au challenge Vétérans Liégeois***

- 1) Les équipes seront composées de deux joueurs, joueuses ou mixtes vétérans, du même club ou de clubs différents. L'ordre des joueurs est libre.
- 2) Les rencontres se jouent en 3 sets de 11 points, pour chaque set gagné le joueur reçoit un point.
- 3) Les rencontres se disputeront avec handicaps; soit deux simples contre chaque équipe de la poule en alternant joueur 1 contre joueur 1 et 2 contre 2 puis contre l'équipe suivante joueur 1 contre joueur 2 et 2 contre 1
- 4) Le classement dans la poule s'effectue par addition des sets gagnés. En cas d'égalité on joue un double en 2 sets gagnants. Si phase finale, pour la première place on joue 2 simples de 3 sets avec un double en cas d'égalité de sets. Pour les autres places on joue uniquement sur 1 double en 2 sets gagnants.
- 5) Les équipes seront réparties en groupes en fonction du classement cumulé des joueurs. Ces groupes joueront une compétition séparée, par poules, ensuite finales entre équipes classées à la même place s'il y a plusieurs poules.

**Maximum de points autorisé pour les épreuves à deux : 21**

NC=1 - E6=2 - E4=3 - E2=4 - E0=5 - D6=6 - D4=7 - D2=8 - D0=9

C6=10 - C4=11 - C2=12 - C0=13 - B6=14 - B4=15 - B2=16 - B0=17

- 6) Les inscriptions sont à envoyer pour le jeudi 22 février au plus tard à Dominique Croes, 25/5 rue du Rossignol à 4431 Loncin - dominiquecroes1@gmail.com

**Le droit d'inscription est fixé à 5 Euros par joueur.**

- 7) Le juge-arbitre pourra prendre les dispositions nécessaires pour le bon déroulement de la compétition.
- 8) Les inscriptions peuvent se faire de manière individuelle, la juge arbitre composera les paires.

**Possibilité de restauration après la rencontre**

